

INFORMATION COMMUNE
sur le projet de mise en place d'une gratification annuelle
faisant suite à la réunion du 23 mars 2007

Participants :

Pour la Direction

Giovanni LIEVORE
Hervé TAMBELLINI
Corinne COURBOILLET

Pour les Organisations Syndicales

Robert TURQUAY - FO
Nicolas DECORS –FO
Thierry MONTION - CFDT
Abdelmadjid BOUKHATEB – CFDT

Une nouvelle réunion entre la Direction et les Organisations Syndicales s'est déroulée à Saint Etienne le 23 mars 2007 pour discuter du projet de mise en place d'une gratification annuelle.

Comme prévu lors de la précédente réunion, un travail en commission sur des simulations par typologie de prime d'ancienneté et niveau de rémunération a eu lieu.

Deux hypothèses ont été étudiées :

- 1) 1^{ère} hypothèse :
 - a. Maintien de la prime d'ancienneté,
 - b. Mise en place progressive de la gratification sur 5 ans (50%, 60%,75%,85%,100%),
 - c. Contrepartie :
 - i. diminution de 50% du CAPN,
 - ii. augmentations annuelles générales gelées pendant 5 ans.
- 2) 2^{nde} hypothèse :
 - a. Maintien de la prime d'ancienneté,
 - b. Mise en place progressive de la gratification sur 5 ans (50%, 60%,75%,85%,100%),
 - c. Contrepartie : diminution de 50% du CAPN,
 - d. Maintien d'une augmentation annuelle adaptée.

A la suite de ces discussions, la seconde hypothèse a été privilégiée et devra être discutée par le biais de différentes simulations.

Parallèlement, des échanges constructifs ont eu lieu sur une évolution du CAPN, notamment sur une meilleure rémunération des performances individuelles.

La date de la prochaine rencontre est fixée au 20 avril 2007.

La Direction

Les Organisations Syndicales